Serge BRIAND
Avocat à la Cour
Docteur en droit public
8, rue de Choiseul – 75002 PARIS
Tél. : 06.07.72.07.75
sb@briandavocats.fr

Fanny MICHEL
Avocat à la Cour
Spécialiste en droit public
10, rue de Penthièvre - 75008 PARIS
Tél. : 06 11 05 25 17
fmichel@fannymichel-avocat.fr

Paris, le 4 Septembre 2017

QUESTIONNAIRE SUR LA MEDIATION EN DROIT PUBLIC

Madame, Monsieur,

Etudiants en DU 2 de médiateur à l'IFOMENE-ICP Paris, nous souhaitons, dans ce cadre, consacrer nos travaux de recherche de fin de cycle, à une analyse pratique et prospective sur la mise en œuvre de la médiation en droit public, à la suite de sa récente introduction dans le Code de la Justice administrative.

L'expérience passée de l'introduction de la médiation en matière civile, commerciale, prud'hommale a conduit la chancellerie à faire un bilan en encourageant le recours à la médiation même si le nombre de mesures de médiation ordonnées ont été en nombre assez limitées. L'actualité législative et réglementaire récente démontre que la médiation est nécessairement appelée à se développer tant elle permet de résoudre, rapidement les différends en assurant la satisfaction des besoins des acteurs de la société, et donc des justiciables.

Cependant, la mise en œuvre de la médiation dans le cadre de la sphère publique nous semble poser des questions et des problématiques bien singulières qui doivent être discernées et appréhendées.

Selon nous, les questions qui peuvent être identifiées ou ressenties par les acteurs comme des difficultés ou des points de blocage, doivent être analysées afin de définir leur cause et origine et, dans la mesure du possible, proposer des solutions ou réponses pratiques, et ce dans le but de développer ce mode de règlement amiable des conflits en droit public.

Dans cette perspective, nous avons établi un questionnaire qui comporte 26 questions plutôt ouvertes afin de vous permettre d'expliciter vos réponses.

Nous avons choisi d'adresser ce questionnaire aux principaux acteurs en droit public : magistrats, avocats, professeurs, élus locaux, direction générale des services…, pour avoir une vue d'ensemble.

Ce sondage est anonyme, et nous nous engageons à garder la confidentialité des noms et coordonnées des participants.

Nous évaluons le temps à **consacrer à ce questionnaire en ligne à quelques minutes**.

Il nous serait agréable d'obtenir **vos réponses pour le 10 octobre 2017 au plus tard**.

Nous vous remercions par avance de votre coopération et du temps que vous voudrez bien consacrer à répondre. Nous savons que votre temps est précieux, mais les réponses que vous allez nous apporter sont pour nous essentielles puisque sans elles nous ne serons pas en mesure de proposer une analyse et de présenter une mémoire de recherche.

Naturellement, si vous le souhaitez, nous pourrons vous proposer une restitution de cette enquête.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou remarque, et sommes naturellement joignables aux coordonnées indiquées en-tête de ce courrier.

Vous souhaitant bonne réception et vous remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Serge BRIAND Fanny Michel

Fanny MICHEL
Avocat Cour
10, r. de Penthièvre – 75008 Paris
46 22 97 50 – F: 09 70 06 63 51
Palais : G0094

Vous pouvez accéder au formulaire de questions/réponses en cliquant sur le lien suivant :
https://goo.gl/forms/QcHCYbM3kJCvjD0h2